

REÇU LE  
17 OCT. 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

**COPIE**

Direction départementale des territoires et de la mer

Mission développement durable études et géomatique

Amiens, le 28 septembre 2016

Dossier suivi par : Pascal Devilly  
Tel : 03 22 97 20 76 - Fax : 03 22 97 23 08  
[pascal.devilly@somme.gouv.fr](mailto:pascal.devilly@somme.gouv.fr)

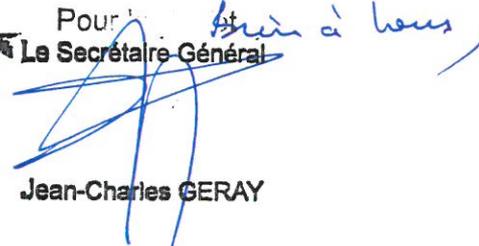
Monsieur le Maire,

La commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers de la Somme a examiné le projet de carte communale de Martainneville, lors de la séance du 27 septembre 2016.

Au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles et forestières, la commission a émis un avis favorable sur ce projet.

Le présent avis devra figurer au dossier d'enquête publique relatif à l'élaboration de la carte communale de Martainneville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour *être à vous,*  
**Le Secrétaire Général**  
  
**Jean-Charles GERAY**

Monsieur Jean-Jacques Nantois  
Maire de Martainneville  
3, rue de Vismes  
80140 MARTAINNEVILLE



Observatoire des territoires de la Somme  
<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires>

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme  
Centre administratif départemental - 1, boulevard du port - 80 026 Amiens cedex 1  
Tél. : 03 22 97 21 00 - Fax : 03 22 97 23 08 - Horaires d'ouverture 9H -12H et 14H - 16H